

La politique du redéploiement stratégique dans le cadre de la transition de l'économie Algérienne

Habib AMIAR, Maître Assistant.
Université de Tizi Ouzou _ Algérie

Résumé

L'économie émergente, terme proposé pour désigner les économies caractérisées d'un marché financier actif. Ce concept se définit de façon variable d'un contexte d'analyse à un autre avec des indicateurs d'activité variant largement d'un pays à l'autre. Cette dénomination désigne surtout les économies des ex pays socialistes fonctionnant sur le principe d'organisation centralisée de la gestion des moyens de production devant assurer une croissance, mais qui a montré ses limites et qui a conduit la plupart des économie en voie de développement à des situations d'impasse et/ou sous transfusion financière. C'est alors qu'elles ont mis en place des stratégies d'ouverture avec une liberté de marché dans le cadre des programmes d'ajustement structurel initiés par la banque mondiale et le fonds monétaire international.

Les pays émergents sont ceux qui ont entrepris des réformes à des degrés plus ou moins profonds et qui ont développé des capacités industrielles et des possibilités d'exportation. Le dénominateur commun des pays émergents est l'objectif de se transformer pour une transition vers une situation d'efficacité avec un niveau de développement appréciable dans la perspective d'une intégration dans l'économie mondiale. Il y'a ainsi une relation directe entre émergence et transition.

La transition désigne alors le passage d'un système économique centralisé ayant connu une sous allocation optimale des ressources vers une organisation économique plus efficace dominée par un marché libre et concurrentiel. C'est cette nécessaire correction de la situation par l'arrêt d'une phase de gaspillage des ressources et le retour au réalisme pour un développement durable.

L'objectif économique stratégique du développement est de mettre l'économie en condition d'efficacité et les entreprises en condition de compétitivité internationale de manière à atteindre des niveaux de rentabilité durable et de croissance en amélioration constante. Il s'agit de mettre en place des conditions de mutation endogène de l'ensemble national ; c'est-à-dire, un réajustement des sous systèmes économiques, du rôle et du comportement de l'Etat, et de la remise en cause du type d'organisation sociale et politique avec un redéploiement de la fonction de production viable.

La transformation du système économique, la création d'un cadre structurel adéquat qui sert un processus de développement, la mise en place de mesures de relance qui impliquent la promotion de l'investissement national et le renforcement des capacités de compétitivité de l'entreprise, sont des objectifs qu'il faut rendre opérationnels.

En ce qui concerne l'Algérie : Quel est le contenu de cette stratégie (que faire) ? Quelles sont les politiques à mettre en œuvre (comment faire) ?

Mots clé : Emergence, transition, efficacité, compétitivité internationale, développement durable.

Introduction :

Les régions en développement sont confrontées à un dilemme rigoureusement opposé. La première va souffrir d'une pénurie de facteur travail ; les secondes, d'une pénurie du facteur capital et d'un accès réduit au progrès technique.

L'Algérie peut envisager une politique d'ajustement d'inspiration malthusienne, visant à modifier sa combinaison productive en faveur du capital et au détriment du travail à court ou moyen terme. Mais à long terme, ces facteurs ne sont plus substituables et deviennent complémentaires, qui modifieront certainement en profondeur le rapport au travail ; celui-ci sera de moins en moins manuel et de plus en plus intellectuel. Il n'empêche, le travail humain, sa créativité et son efficacité, demeureront les moteurs de la croissance.

Le défi auquel est confrontée l'Algérie peut se résumer de la manière suivante : les jeunes, l'éducation et la recherche et développement d'aujourd'hui fondent la croissance économique

et les avantages absolus et comparatifs de demain. Les avantages absolus et comparatifs doivent donc être conçus de manière dynamique comme des avantages acquis ou conquis

L'histoire économique montre que les Etats ont souvent durablement influencé leur système productif et façonné la spécialisation du pays.

L'ouverture ne saurait reposer sur la seule définition d'une politique commerciale. La politique commerciale s'occupe de liberté de circulation des produits et des services ainsi que de la réalisation d'un optimum des échanges fondés sur les avantages comparatifs ; elle se détermine dans un environnement donné, notamment en termes de ressources productives; elle porte souvent sur un horizon de moyen terme. Les politiques industrielles et d'innovation préparent l'avenir; elles contribuent à la formation de nouveaux avantages absolus ou comparatifs; elles portent sur un horizon de long terme et sont par conséquent fondamentalement dynamiques. Elles relèvent plutôt de la stratégie.

La véritable question est celle des modalités pouvant assurer la réussite de la politique industrielle.

Le financement des piliers « démographie » et « progrès technique » requiert des investissements considérables. Des arbitrages budgétaires seront nécessaires alors que de nouvelles sources de dépenses vont se faire jour.

Les schémas de spécialisation des nations répondent aux caractéristiques des pays. Les différences initiales entre les pays en termes de techniques de production ou de dotations de facteurs de production expliquent en partie la composition des échanges. La spécialisation des nations et les flux d'échanges résultent aussi de l'héritage industriel et du patrimoine scientifique et technique des nations. Les spécialisations sont aussi le résultat d'avantages comparatifs « construits » : soit par l'action des entrepreneurs qui créent de nouveaux produits ou de nouvelles variétés ou qualités de produits existant ; soit par des choix de politiques économiques. Les spécialisations construites peuvent être la conséquence de politiques diverses: la politique industrielle, la politique monétaire ou la politique commerciale. L'Etat peut également agir favorablement en subventionnant les facteurs de la croissance (éducation, R&D, infrastructures) ou

en protégeant de manière ciblée et temporaire certaines industries.

S'interroger sur le caractère émergent de l'économie Algérienne revient pour à se poser au moins trois questions en une : la première, rétrospective : comment cette économie était organisée? La seconde, normative : comment devrait-elle être ? La troisième, prospective: quelle politique économique à mettre en place?

I. L'IDEOLOGIE DU DEVELOPPEMENT EN ALGERIE

Après la seconde guerre mondiale, c'est surtout dès le déclenchement du processus de libération nationale en 1954 que s'élabore « une pensée économique nationale axée sur les problèmes de sous développement et de développement économiques et sociaux. Avec l'indépendance politique en 1962, cette pensée s'affine et donne naissance dès 1966 à un "modèle de développement Algérien" qui s'appuie sur des plans successifs »¹. Ces plans sont élaborés sur la base de thèses préconisant "l'édification d'une économie nationale authentique et intégrée" à partir d'actions à la fois "destructives et constructives". Les premières consistent à éliminer les liens de dépendance² (avec la métropole), à annihiler les mécanismes et les circuits d'exploitation du pays par ses partenaires³ et mettre fin aux facteurs internes qui gênent ou freinent le développement autonome. Les secondes reviennent à organiser une économie en direction de la satisfaction des besoins intérieurs en s'appuyant sur une définition des objectifs économiques et sociaux.

L'insurrection d'un peuple de paysans condamne le capitalisme agraire en Algérie. Il appartient, alors, à l'industrie d'éponger le chômage et de contribuer à la libération économique du pays. L'industrialisation, fondée sur l'acier et

¹ M.E BENISSAD, Economie du développement de l'Algérie, sous développement et socialisme, OPU, Alger 1982, p17

² A l'aube de l'indépendance, le secteur agricole est contrôlé par quelques grandes familles (Bourgreaud, Germain) et compagnies (les Vignobles de Méditerranée, la compagnie Genevoise, les Fermes du Chélif), dans ces compagnies, le poids des banques d'affaires (Banque de Paris et des Pays Bas, Banque de l'Indochine) n'est nullement négligeable

³ Surtout les importants intérêts détenus par dans l'industrie de l'extraction par la banque de l'Union Parisienne et le groupe Rotschild qui participent à l'exploitation des mines de fer de Ouenza, Beni-Saf et Mektel-El -Hedid

les métaux¹ et facilitée par la présence du gaz naturel doit prendre pour axe fondamental “les industries de base qui fournissent l’assise d’un développement à long terme”. Il n’y avait pas de choix à faire entre agriculture et industrie : il y’a deux actions complémentaires qui doivent être menées de pair sous peine de compromettre l’entreprise elle-même.

L’expérience des autres pays sous développés montre que l’intervention de l’Etat s’avère indispensable quant à la réalisation des objectifs et l’orientation de la croissance dans l’intérêt de la nation, assise en Algérie sur la socialisation des moyens de production. « Il doit s’effectuer dans le cadre d’une démocratie sociale s’expliquant par le contenu social de la lutte de libération là où les travailleurs et les paysans lui ont donné son caractère populaire et par le fait que les tâches d’une révolution démocratique ne peuvent être accomplies par une classe sociale aussi éclairée soit elle mais par le peuple »², en rejetant par la même la voie capitaliste de développement ne laissant qu’une seule alternative : la voie socialiste de développement qui “ne se définit pas uniquement par la nationalisation des moyens de production, aussi et surtout par l’autogestion, solution véritable à la double contradiction de la propriété privée et de la séparation maîtrise-exécution”.

1. L’intégration de l’économie

Cette politique basée sur l’industrialisation mise place était un choix s’appuyant en premier lieu sur les ressources existantes dans le pays signifiant la récupération³ et l’exploitation⁴ des richesses au profit exclusif du peuple. Cela à contrario des explications de la théorie de développement qui prétend que l’investissement étranger à (également) des avantages réels pour l’économie d’accueil⁵.

¹ Déjà concernée par le II^{ème} plan quadriennal de modernisation et d’équipement de l’Algérie, 1953 – 1956, qui considère l’aciérie de Bône(Annaba) comme une annexe de la sidérurgie française.

² Projet de programme de Tripoli, juin 1962

³ Les unités de production des branches de la mécanique (Berliet, Renault), des hydrocarbures sont reprises par l’Etat conformément à ce principe.

⁴ En 1974, l’ONU reconnaît aux pays sous développés « le droit de recouvrer le contrôle effectif de leurs ressources naturelles et de leurs activités économiques » dans sa déclaration relative à un nouvel ordre économique international.

⁵ L’expérience du secteur minier Algérien révèle que les entreprises étrangères ont un comportement opposé à celui que décrit la firme transnationale : ces entreprises emploient au maximum la main d’œuvre abondante, peu exigeante quant aux conditions de travail et à bon

L'industrialisation est alors conçue comme étant le facteur de la croissance de l'économie, d'une dynamisation de l'agriculture et de la modernisation des compagnies. C'est ainsi que la théorie de "l'industrie industrialisante"¹ s'est formulée de façon élémentaire. C'est l'articulation de l'économie de base à l'agriculture avec une articulation intra-industrielle.

Cette façon de concevoir l'industrialisation s'analyse par un changement des rapports de production et le renforcement du prolétariat dans sa dimension et sa participation à la gestion des entreprises publiques, la diversification des structures productives, un aménagement rationnel du territoire en fonction des besoins de développement de chaque région, la formation des hommes et le rejet de la division internationale du travail.

2. Les bénéfices sociaux de l'industrialisation et la place du secteur privé:

Dans une économie comme celle de l'Algérie à offre élastique de main d'œuvre, l'industrialisation comporte des avantages tels que le relèvement du revenu national et du niveau technique de la force de travail et des cadres, l'augmentation de l'emploi et l'élargissement du marché intérieur. « Non seulement la richesse mais aussi l'indépendance et la sécurité semblent être matériellement liées à l'expansion de l'industrie » (A. Hamilton, 1971).

Quant au secteur privé « Il est de l'intérêt national dans le cadre de nos options ... de ne pas exclure et surtout de ne pas décourager l'investissement privé » ce que disait le président de la république en 1965, « l'épargne privée doit être investie dans des entreprises productives au lieu de rester gelé ». En Algérie, la propriété privée ne doit pas être une source de puissance sociale. Elle peut seulement s'exercer dans les limites où elle ne porte aucun préjudice aux intérêts des masses laborieuses. Dans le domaine de l'industrie, l'intervention du secteur privé national est à restreindre aux activités qui relèvent de la petite entreprise et qui porte sur le dernier stade de transformation

marché, ne renouvellent pas les équipements qu'elles utilisent et investissent de façon négligeable dans la recherche géologique.

¹ Cette justification de l'industrie de base a déjà été avancée par J. Staline en 1935 et développée aussi par des économistes indiens au début des années cinquante.

industrielle, en aval de la production des secteurs publics et socialiste (Charte nationale, 1976).

Le rôle du secteur privé dans l'industrialisation en Algérie est resté longtemps ambigu.

II. De la division internationale du travail et la restructuration industrielle

La théorie de la division internationale formulée par D. Ricardo et strictement interprétée, fait de l'Europe d'alors un pourvoyeur en produits manufacturés et du reste du monde un exutoire pour les surplus de ces produits et une vaste réserve de matières premières et c'est là que la volonté d'industrialisation de l'Algérie s'est rapidement confrontée à la théorie de la spécialisation internationale telle qu'elle est conçue et propagée depuis le XIX^{ème} Siècle.

L'une des conclusions de cette théorie est l'évolution avantageuse des prix des produits primaires, or J.S Mill pensait que les exportations de produits primaires profiteraient d'une amélioration des termes de l'échange à cause de l'intensité relative de la demande internationale de ces produits. Il a été observé que depuis 1945 une hausse continue des prix des produits industriels et des fluctuations des prix des produits primaires dont le résultat net est une détérioration des rapports d'échange des pays exportateurs de produits primaires.

L'Algérie conteste¹, alors, "le droit naturel pour les prix des produits des pays industrialisés de suivre toujours la courbe ascendante de la hausse et l'obligation pour les prix des matières premières de se figer dans la stagnation ou de glisser sur la pente de la baisse".

La position de l'Algérie consiste, donc, à soutenir une diversification de la structure productive en direction de l'industrie car cela permet d'importer moins de biens dont les prix s'élèvent et d'exporter des biens qui peuvent rectifier l'allure des termes de l'échange. L'Algérie prétend militer contre « le système de pensée qui consacre le partage du monde en deux catégories de pays, celle qui a tous les privilèges et la vocation de diriger le monde et celle qui est condamnée au

¹ Déclaration relative à un nouvel ordre économique international, ONU, 1974

sous développement et à la soumission »¹.

Pour l'atteinte de cet idéal, l'Algérie² inculque à ses grandes décisions économiques une direction socialiste basée sur la planification.

1. La planification

Au lendemain de l'indépendance, la planification dont le principe est retenu, a lieu avec le conseil à la fois de la banque internationale pour la reconstruction et le développement et du Gosplan soviétique portant sur un horizon temporel long (15 ans) choisi en fonction de l'arrivée sur le marché du travail des premières générations de l'indépendance et de la nécessité de renverser la tendance du marché de l'emploi selon lesquelles la création de postes de travail reste inférieure à l'offre annuelle de travail supplémentaire. Ces travaux prennent pour hypothèse de départ un coefficient de capital et un coefficient capital-travail observés à l'étranger et aboutissant à un taux de croissance de 07%. Sur la base d'un tel taux, il faut opter pour une structure des investissements. Le choix opéré dans ce domaine privilégie le secteur des biens d'équipement et une technologie avancée supposée être une source importante de fonds d'accumulation et un moyen d'économiser le travail qualifié rare (G. Feldman).

C'est pourquoi, le modèle Algérien, comme tout modèle historique, comporte une dose appréciable de substitution d'importation partielle ou totale dans plusieurs branches comme celles de l'alimentation, de l'habillement, de la chimie et du papier.

La caractéristique de ces plans successifs est une progressivité dans leur intensité, leurs objectifs et leur mode d'exécution. Il est évident qu'on retrouve en Algérie dans le choix des investissements et les institutions économiques chargées de leur servir de support (contrôle des changes, protectionnisme, entreprises d'Etat, ...) un modèle du type des démocraties Européennes. Cette planification s'inscrit dans le cadre de la mythologie développementaliste qui le considère comme la recette indispensable pour favoriser le développement.

Les agents économiques en Algérie ont souvent eu une

¹ Discours, Premier sommet de l'OPEP, Alger, 04.03.1974

² Il faut entendre par là le gouvernement algérien

vision micro-économique de leur mission qui n'a pas favorisé le respect des normes de réalisation du plan ; c'est pourquoi, à côté des vertus de la planification socialiste, J Bénard en a recensé deux inconvénients majeurs pour l'économie Algérienne : le freinage de l'initiative et la **lenteur d'adaptation aux changements**.

2. Le rééquilibrage de 1980-1990

Sous le poids de l'endettement (près de 50% du PIB), dès 1980 des velléités de formulation d'un modèle de croissance équilibré ou « balancée » apparaissent due à l'intensité fortement capitaliste des investissements et l'orientation vers les grands projets dans le secteur de l'industrie qui ont été sources de déséquilibres financiers et d'une puissante dépendance technologique.

Ce rééquilibrage, de l'allure du développement socio-économique, comporte de grandes orientations :

- Un redéploiement de l'investissement en directions des secteurs de l'agriculture, de l'hydraulique et des infrastructures économiques et sociales ;
- L'industrie de base en accusant un recul dans sa progression laisserait plus d'opportunités de croissance à l'industrie des biens de consommation et aux activités d'intégration ;
- Favoriser la petite et moyenne unité de production qui a pour conséquence la facilitation de la maîtrise technologique et le développement régional ;
- Orientation du développement vers le marché et de moins en moins vers le contrôle des grandes filières technologiques du modèle des industries industrialisantes ;
- Elargissement des capacités d'engineering dans le champ de la conception et de l'adaptation des procédés de production ;

Ce redéploiement est mis en place dans le souci future de préparer l'Algérie à la spécialisation internationale qui s'imposera tôt ou tard comme une nécessité, comme elle s'est imposée dans d'autres économies (Hongrie et Pologne).

La nouveau discours des pouvoir publics était, alors, « il n'est ni possible ni souhaitable que l'administration centrale, en d'autres termes, l'Etat gère directement un programme d'industrialisation ; il est préférable de créer des entreprises décentralisées ayant pour vocation de reprendre le patrimoine

nationalisé des entreprises et de développer le secteur industriel concerné d'une façon intégrée au plan national de développement ». C'est la politique de la **restructuration industrielle** des années quatre vingt qui a induit une transformation radicale du rôle de l'Etat dans l'économie ; c'est le passage d'un Etat "gérant" à un Etat "garant" des grands équilibres économiques.

III. Restructuration organique et financières des entreprises publiques

L'accroissement de la rentabilité économique et l'efficacité des rapports sociaux implique un nécessaire redimensionnement organique des entreprises pour une nouvelle structuration de ces entités.

La restructuration, des entreprises, engagée à partir de 1982, avait été présentée comme la solution aux problèmes de déficit et de faible productivité qui avaient pour origine la trop grande dimension¹ de ces entreprises. La plupart ont été subdivisées en plusieurs entités² indépendantes spécialisées par fonctions (Ex Production: Eniem , Commerciale: Edied), par secteur d'activité et par région.

Cette restructuration répondait au principe de la décentralisation et de recherche d'efficacité. La décentralisation visait la répartition des ressources nécessaires, un équilibre régional et une meilleure distribution des produits dans l'espace national

1. L'ouverture économique :

La transition du système économique centralement planifié au système d'économie de marché marque ainsi une rupture systémique par la dominance des mécanismes de marché et prend sens par la démonopolisation des opérations de commerce extérieur et de la détention des devises. C'est là « une transition d'un système de gestion étatique planifiée et centralisée vers un système nouveau plus efficace de liberté économique »³ vers un niveau de développement plus élevé et un état de plus grande

¹ C'est l'incroyable mais le vrai seul argument simpliste avancé par les pouvoirs publics de l'époque

² Le mot d'ordre en vogue, alors, était « small is beautiful » et c'est ainsi qu'à partir de 70 grandes entreprises publiques de dimension internationale, sont nées 474 entreprises publiques de dimensions nationales et régionales auxquelles il faut rajouter 779 entreprises départementales et 1086 entreprises communales.

³ Hamid A. TEMMAR, l'économie de l'Algérie, OPU, Alger, 2014.

efficience¹ pour une meilleure intégration dans l'économie mondiale².

L'efficacité économique constitue, alors, la cause, l'objectif et l'instrument de mise en œuvre de la transition. L'insuffisante efficacité économique est à l'origine de la transition dont l'objectif est son dépassement par un processus de transformation et d'adaptation³ de la structure économique aux contraintes de l'économie mondiale. Un processus dans lequel l'Etat doit céder la place à une approche qui met la privatisation⁴ des mécanismes de fonctionnement de l'économie au centre des préoccupations du développement.

Cet ajustement structurel aux contraintes de l'économie mondiale obéit à la logique libérale consacrée par l'avènement de l'OMC et le renforcement du rôle du FMI et de la Banque mondiale. C'est une logique d'intégration dans l'économie mondiale qui conduira, d'ailleurs, l'Algérie (dont le destin est indissociablement lié à celui de l'Afrique) à l'adhésion à l'accord du libre échange avec l'Union Européenne et à la Zone Arabe de libre échange.

2. Transformation et stratégie de transition (que faire ?):

La stratégie Algérienne de croissance comprend deux axes majeurs complémentaires, que sont : la mutation du système économique vers un cadre de fonctionnement de l'économie plus efficient et la mise en place de politiques publiques qui, à travers le redéploiement de l'appareil de production, permettent une relance de la croissance sur une base endogène et pérenne.

Ces deux axes reposent sur une gouvernance économique moderne, des infrastructures développées et des ressources humaines de qualité. Il reste qu'une croissance durable nécessite une stabilité des grands équilibres économiques du pays et les politiques de limitation de l'endettement, la gestion optimale des réserves de change, l'équilibre de la balance des paiements et l'encadrement du

¹ On entend par la transformation de l'économie en un ensemble productif capable de réagir rapidement et s'auto-adapter quasi spontanément l'évolution des marchés mondiaux.

² Il y'a ainsi une relation directe entre émergence et transition.

³ Cette adaptation est au cœur de la problématique de développement d'une économie émergente en transition.

⁴ Une privatisation considérée comme un gage pour la liberté d'entreprendre et délivrer la créativité et la mobilisation des talents.

déficit budgétaire et de l'inflation constitueront le cadre de fonctionnement de l'économie.

Le redéploiement du secteur industriel implique l'accélération des mesures de promotion du secteur privé, la privatisation et la promotion d'entreprises publiques viables parallèlement à une politique de restructuration du secteur agricole.

En ce qui se rattache au secteur privé, l'objectif est la création d'un tissu de PME¹ fonctionnant dans un cadre légal et le développement des groupes² industriels et commerciaux. Par contre le secteur public constitue un acteur de poids de la croissance économique, avec une faible productivité, sans pour autant assurer la rentabilité, et les facteurs d'efficience inexistant, ce qui a impliqué une politique de restructuration et de privatisation, pour en créer des entreprises spécialisées et plus efficaces.

En conséquence, la transformation du système économique passe par :

- Une restructuration du marché bancaire ;
- L'émergence et le développement d'un marché financier pour la mobilisation de l'épargne et l'allocation rapide et moins coûteuse des fonds d'investissement ;
- L'émergence d'un marché du foncier économique ;
- Une transformation de la gouvernance économique et des pratiques de gestion

L'économie algérienne du fait de sa forte dépendance d'un marché des hydrocarbures hautement volatile, il est évident qu'il était impératif que la fonction de production soit inversée au bénéfice de la production nationale et de développer les exportations hors hydrocarbures.

La relance de l'économie sur une base diversifiée et endogène se fera par la mise en œuvre de quatre politiques publiques :

- La promotion de l'investissement ;
- La mise à niveau des entreprises privées ;
- La privatisation et le redéploiement du secteur public ;

¹ Une politique systématique d'aide a été accordée au secteur privé pour accroître ses capacités de compétitivité.

² Les entreprises privées algériennes sont des affaires familiales et leur comportement est marqué par leur situation juridique et leur statut social.

- La promotion des facteurs de compétitivité.
Ce redéploiement s'appuie sur un programme comptant trois volets :
- Le volet « corportae governance » qui vise le renforcement de la capacité de gestion stratégique de l'entreprise (production, management, conquête de marchés, gestion des ressources humaines et partenariat) ;
- Le volet micro-économique qui vise la promotion de moyens et de méthodes modernes de gestion, l'introduction de technologies, processus et équipements efficaces, de techniques d'information et de marketing et l'expertise ;
- Le volet macro-économique qui vise l'amélioration de l'environnement des entreprises, notamment ce qui concerne la normalisation, la qualité de la métrologie légale, l'innovation, la recherche et le développement, les services technologiques d'appui, des politiques industrielles et la promotion des associations professionnelles.

L'efficacité d'un système est jugée par sa faculté à assurer une allocation optimale des ressources et à produire de la croissance économique dans les meilleures conditions de productivité. Il ne s'agit pas de faire de l'économie un système de croissance élevée, mais un ensemble qui produise de la croissance durable par ses propres capacités et en puisant dans le comportement et les décisions des ses propres agents. Il s'agit de l'endogénéisation de la décision de croissance dans un univers mondialisé.

Conclusion :

La mutation de l'économie est une entreprise qui demande du temps et implique une approche qui identifie les points d'attaque qui permettraient certainement d'entraîner le changement de comportement des institutions et l'apparition de nouvelles normes et structures afin de modifier les rapports de force entre les différents opérateurs économiques déjà en place.

La mutation doit permettre la mise en place des conditions d'émergence d'opérateurs modernes, redéployer et spécifier les tâches des institutions, notamment publiques, chargés de la promotion des activités économiques, dont l'objectif est de modifier, progressivement et d'une manière radicale, le comportement des entrepreneurs publics et privés et des cadres

du pays (decision makers). La mise en œuvre et la gestion des politiques, assurant l'émergence de mécanismes d'arbitrage et de régulation qui permettent de dépasser les contradictions et les affrontements, sont (certes) liées à la situation sociale, à la nature du pouvoir politique, au cadre institutionnel et à l'efficacité de l'appareil d'exécution de l'Etat (le gouvernement).

Cette tâche constitue pour l'Algérie (comme pour tous les pays émergent) une coupure historique majeure, après celle du passage à un modèle de développement dans le cadre d'une économie cloisonnée, organisée par un Parti-Etat (le FLN) sous forme d'une gestion centralisée par le gouvernement. Comme toute remise en cause profonde du système, cet objectif de progrès commun, peut se traduire par une instabilité pouvant induire le blocage du processus de changement.

L'objectif est l'émergence d'un ensemble économique où toutes les parties prenantes (stakeholders), y compris l'Etat, s'engagent dans des rapports contractuels (un nouveau contrat social), mais où l'Etat, en qualité de dépositaire de l'intérêt général, doit avoir comme mission la sauvegarde de la stabilité et de l'équilibre.